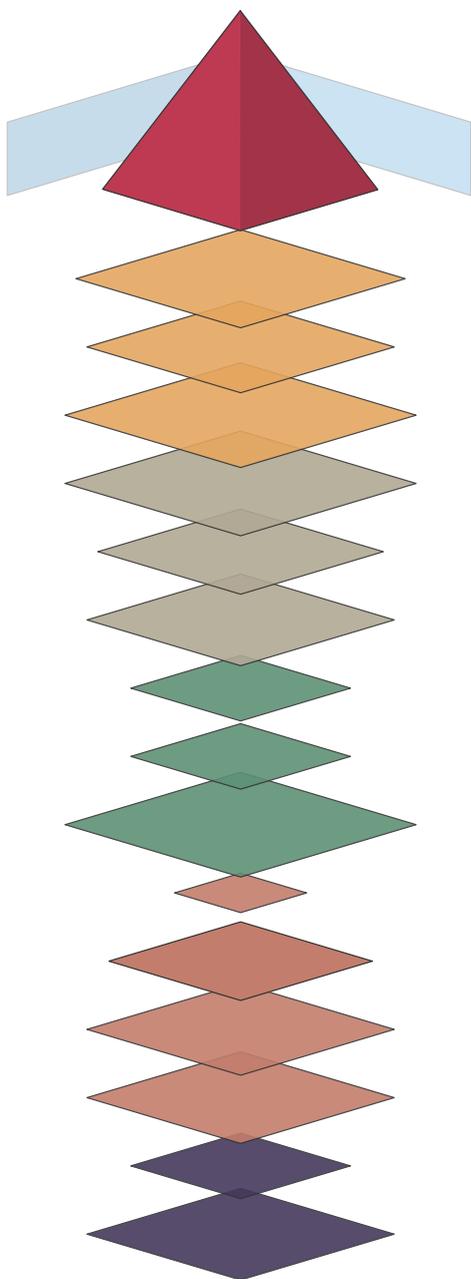




MALI



5,93

SCORE DE CRIMINALITÉ

50^e sur 193 pays

15^e sur 54 pays africains

3^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest



MARCHÉS CRIMINELS

6,47

TRAITE DES PERSONNES **7,50**

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS **7,00**

RACKET D'EXTORSION ET
CHANTAGE À LA PROTECTION **8,00**

TRAFIC D'ARMES **8,00**

COMMERCE DE PRODUITS DE CONTREFAÇON **6,50**

COMMERCE ILLICITE DE BIENS
DE CONSOMMATION SOUMIS À ACCISE **7,00**

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FLORE **5,00**

CRIMINALITÉ LIÉE À LA FAUNE **5,00**

CRIMINALITÉ LIÉE AUX RESSOURCES
NON RENOUVELABLES **8,00**

COMMERCE D'HÉROÏNE **3,00**

COMMERCE DE COCAÏNE **6,00**

COMMERCE DE CANNABIS **7,00**

COMMERCE DE DROGUES DE SYNTHÈSE **7,00**

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE **5,00**

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE **7,00**



ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

5,40

GROUPES DE TYPE MAFIEUX **4,00**

RÉSEAUX CRIMINELS **7,00**

ACTEURS INTÉGRÉS À L'ÉTAT **8,00**

ACTEURS ÉTRANGERS **4,00**

ACTEURS DU SECTEUR PRIVÉ **4,00**

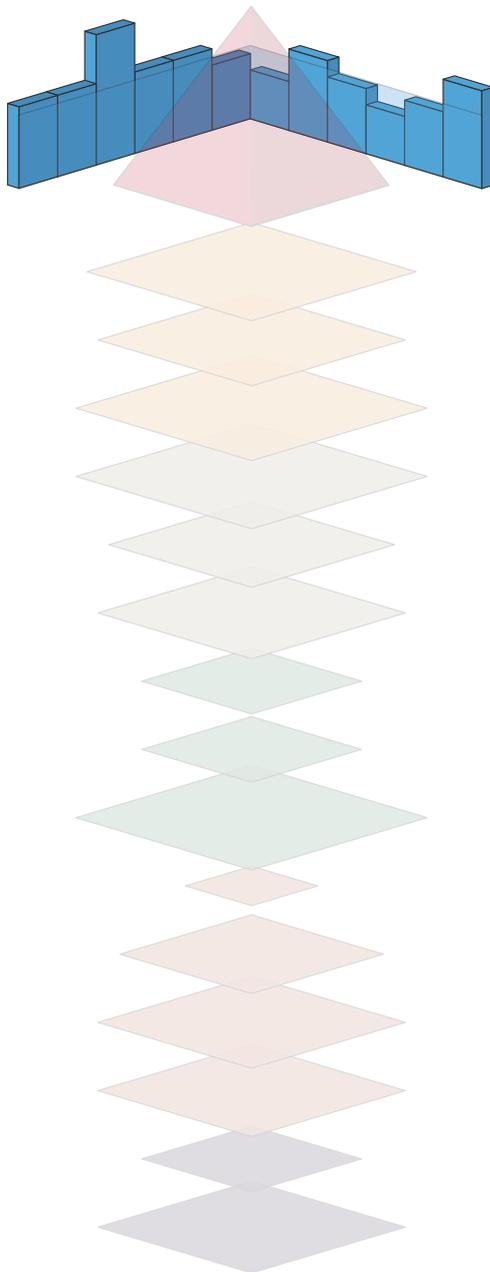


2,38

SCORE DE RÉSILIENCE



 **MALI**



 **2,38**
SCORE DE RÉSILIENCE

176^e sur 193 pays
45^e sur 54 pays africains
15^e sur 15 pays d'Afrique de l'Ouest

LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	2,50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DES GOUVERNEMENTS	2,50
COOPÉRATION INTERNATIONALE	4,00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	2,50
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	2,50
FORCES DE L'ORDRE	2,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	1,50
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	2,50
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	2,00
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	1,50
PREVENCIÓN	2,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	3,00

 **5,93**
SCORE DE CRIMINALITÉ

 MARCHÉS CRIMINELS	6,47
 ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ	5,40



Financé par
le gouvernement
des États-Unis.



Le programme ENACT est financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité et INTERPOL, en collaboration avec Global Initiative Against Transnational Organized Crime.

CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes reste un problème important au Mali, car le pays sert de source, de transit et de destination pour le travail forcé et la traite à des fins d'exploitation sexuelle. La traite interne est plus répandue que la traite transnationale, et des facteurs tels que les crises sociales et économiques et l'insécurité financière ont perpétué ces pratiques. Les groupes armés rebelles et extrémistes opérant dans le nord et le centre du Mali recrutent et exploitent des enfants, principalement des garçons, pour le combat, la surveillance et d'autres tâches. Le recrutement d'enfants va au-delà des groupes armés puisque les Forces armées maliennes (FAMA) ont, pour la première fois en trois ans, recruté des enfants pour participer aux hostilités. La servitude pour dettes dans les mines de sel et d'or, le mariage forcé et l'esclavage sexuel des filles par les groupes armés sont des problèmes persistants. Le travail forcé touche des garçons et des filles du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso dans divers secteurs, notamment l'agriculture, l'exploitation minière, le travail domestique, le transport, la mendicité et le secteur commercial informel. Des cas d'esclavage traditionnel persistent, des membres de diverses communautés soumettant des individus à un esclavage héréditaire. Les migrants irréguliers qui se retrouvent coincés dans le pays alors qu'ils transitent par le Mali pour rejoindre l'Afrique du Nord et/ou l'Europe sont également vulnérables à la traite des personnes sous forme d'exploitation sexuelle et de travail forcé.

Le Mali est un point de transit clé pour le trafic d'êtres humains dans la région du Sahel, avec des réseaux établis qui facilitent le mouvement des Maliens et des individus d'Afrique sub-saharienne à travers les frontières. Une grande partie du transport de migrants à l'intérieur du Mali et vers les États voisins, souvent appelé à tort « trafic de migrants », concerne des ressortissants de la CEDEAO à l'intérieur de la zone de libre circulation. Le trafic et le transport de migrants sont répandus dans les régions du nord, en particulier par Tombouctou, où des groupes armés contrôlent des territoires et tirent profit de l'industrie du trafic d'êtres humains et du transport de migrants. Les groupes armés signataires jouent un rôle influent de support aux activités de trafic. Le pays dispose également d'un marché florissant pour la contrefaçon de documents, ce qui favorise les mouvements irréguliers de personnes. La pandémie de COVID-19 a d'abord perturbé le trafic d'êtres humains en raison de la fermeture des frontières, empêchant la poursuite du voyage vers l'Algérie. Cependant, avec la réouverture des frontières, les activités de trafic ont repris et les mouvements par Tombouctou ont augmenté,

tandis que les mouvements par Gao ont été négativement impactés par l'insécurité due à la résurgence de la Province de l'État islamique au Sahel.

Bien que des cas d'extorsion se produisent au Mali, ils sont moins fréquents que les cas d'enlèvement. Les enlèvements contre rançon sont devenus une pratique plus courante, les Maliens représentant plus de 95 % des cibles. Cependant, les considérations financières ne sont pas le principal moteur de l'industrie de l'enlèvement, car les groupes armés utilisent l'enlèvement comme un outil pour étendre et consolider leur influence sur de nouveaux territoires. Les activités d'extorsion prennent souvent la forme de groupes extrémistes violents qui extorquent la zakat (une forme d'impôt religieux obligatoire) ou de groupes armés qui exigent un paiement de la part des communautés en échange de leur protection. Des groupes extrémistes violents ont même assiégé et isolé des villages entiers jusqu'à ce qu'ils acceptent de payer et de collaborer. Les groupes armés se livrent également à des pillages et à des vols, notamment de bétail, à l'encontre des communautés d'éleveurs.

COMMERCE

Le conflit en cours au Mali a engendré une menace sérieuse concernant le trafic d'armes, les armes provenant du conflit en Libye et des pays voisins. En 2012, des groupes armés arrivant de Libye ont amené des mitrailleuses lourdes et d'autres matériels, qui continuent d'être utilisés et complétés par des achats dans les pays voisins. L'insécurité généralisée et la faiblesse des forces de l'ordre ont accru la demande en armes pour l'autoprotection, en particulier dans les régions où la présence de groupes armés, d'exploitation minière de l'or et d'activités pastorales est importante. Outre le détournement d'armes, les armes capturées sur le champ de bataille contribuent également à la prolifération des armes, souvent à la suite d'attaques contre des armureries et des postes de contrôle. Bamako, la capitale du Mali, est une plaque tournante cruciale pour les réseaux régionaux de trafic opérant dans le sud du Sahel. Les trafiquants et les réseaux criminels exploitent la zone poreuse des trois frontières entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Mali pour le transport et la vente d'armes, en profitant d'un passage illégal des frontières plus aisé dans cette région. La disponibilité d'explosifs sur le marché noir est préoccupante, car les groupes armés s'intéressent à ces chaînes d'approvisionnement, fournissant des explosifs aux sites d'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Les produits de contrefaçon, en particulier les produits médicaux, constituent un problème urgent. Le marché des importations illégales et contrefaites dans le pays est principalement composé de produits pharmaceutiques,

qui représentent plus de la moitié du marché. Les difficultés économiques, les lacunes dans la couverture de l'assurance maladie et le manque d'accès aux produits pharmaceutiques contribuent à l'utilisation régulière par la population malienne de produits médicaux trafiqués. Le commerce illicite de marchandises s'étend au-delà des produits pharmaceutiques et comprend les compléments alimentaires, les produits à base de plantes, ainsi que le matériel d'impression et d'emballage. Il existe également une économie de contrebande florissante axée sur la contrebande de denrées alimentaires et de produits de consommation de l'Algérie vers le Mali. La contrebande de cigarettes par le Mali représente un volume important chaque année, à destination des marchés du Sahel et de l'Afrique du Nord. Des milliards de cigarettes sont passées en contrebande chaque année. En outre, des marques de cigarettes fabriquées légalement, principalement importées des Émirats arabes unis, inondent la région, principalement par les ports de Lomé et de Cotonou. Ces cigarettes sont transportées vers le nord et font partie des nombreuses marchandises taxées par les groupes extrémistes violents et les groupes politiques armés.

ENVIRONNEMENT

L'exploitation forestière illégale et le commerce de bois précieux, en particulier le bois de rose, menacent les initiatives de conservation des forêts maliennes. Bien que les terres forestières soient limitées, le pays connaît une perte de couverture arborée depuis plus de deux décennies. En effet, plus de la moitié des forêts protégées du Mali ont disparu en raison de l'exploitation excessive du bois par les bûcherons à des fins économiques. Des entreprises chinoises exploitent des vides juridiques pour exporter de grandes quantités de bois de rose par l'intermédiaire de sociétés d'exportation de bois autorisées. Malgré les interdictions d'exportation de bois, le marché criminel est florissant. Le commerce illégal de bois de rose a également été lié au trafic d'ivoire, les négociants asiatiques dissimulant de l'ivoire dans les troncs.

Le commerce illégal d'animaux sauvages et le braconnage constituent un danger pour la riche faune du Mali, car des milliers d'espèces animales dans le pays sont sérieusement menacées d'extinction. Bien qu'il s'agisse d'un pays enclavé, le Mali abrite des écosystèmes importants tels que de grands lacs, qui abritent des espèces rares comme la tortue sillonnée, la sarcelle marbrée et la tortue sénégalaise. Le commerce des grues couronnées noires a été jugé préoccupant, et des gestionnaires forestiers ont signalé des saisies de faucons et de chimpanzés. Un braconnage intensif d'espèces telles que le faux-gavial d'Afrique (une espèce de crocodile) et la gazelle dama a lieu le long de la frontière entre le Mali et le Sénégal, entraînant un déclin de leurs populations. Les éléphants du désert sont menacés par le braconnage, mais les unités de lutte contre le braconnage ont contribué à réduire la menace malgré la présence de groupes armés non étatiques dans la région.

La criminalité liée aux ressources non renouvelables, en particulier dans le secteur de l'extraction de l'or, est un problème majeur au Mali. Le pays est un grand exportateur d'or en Afrique et un point de transit pour le commerce illicite d'autres minerais. Alors que l'or a été principalement exploité dans le sud du pays pendant des décennies, la découverte d'abondantes mines d'or dans les régions du nord a donné naissance à des activités minières artisanales informelles, souvent soutenues par les autorités locales et les groupes armés. Certains groupes armés non étatiques, en particulier des groupes rebelles tels que la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et des groupes extrémistes violents tels que Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin (JNIM), tirent profit de l'exploitation artisanale de l'or grâce à des rackets de protection et au contrôle de certains sites. L'implication de réseaux criminels et de fonctionnaires dans le commerce illicite de l'or est évidente. L'industrie minière artisanale, qui comprend l'exploitation minière illégale et informelle, s'est développée en réponse aux difficultés économiques. En outre, l'utilisation courante de mercure et de cyanure dans l'extraction de l'or pose des risques considérables pour l'homme et l'environnement et ces produits chimiques entrant en contrebande au Mali par le biais des itinéraires de trafic illicite.

DROGUES

On sait que le trafic d'héroïne existe au Mali, la majeure partie de la drogue entrant dans le pays par voie aérienne, bien que dans une mesure limitée par rapport aux autres marchés de la drogue dans le pays. Le Mali est également un centre de transit pour le commerce de cocaïne. Bamako est une plaque tournante du trafic, et la région nord sert d'itinéraire majeur pour la cocaïne destinée à l'Europe et au Moyen-Orient. Les cartels de la drogue basés au Mali ont été connectés à de vastes saisies de cocaïne dans les pays voisins. L'implication des groupes armés dans la protection des flux de trafic de drogue a conduit à de fréquents affrontements armés le long des itinéraires du trafic dans les régions du nord, bien que les tensions aient diminué depuis 2020 grâce à une série d'accords entre les groupes armés contrôlant les territoires du nord. L'absence de réaction de la part des autorités met en question la capacité et la volonté des autorités maliennes de lutter efficacement contre le trafic de stupéfiants. De plus, des individus impliqués dans le commerce de cocaïne, qui sont également des acteurs clés du conflit, occupent des positions influentes dans le cadre institutionnel de l'accord de paix, ce qui pourrait protéger leurs activités illicites.

Le commerce de cannabis au Mali sert principalement de point de transit pour le trafic régional, la drogue étant acheminée par les pays voisins dans le cadre du vaste réseau de trafic du Sahel en direction des marchés européens. La production nationale de cannabis (principalement pour la consommation locale) n'est pas importante. Comparé au trafic de cocaïne, le commerce de cannabis implique un plus grand nombre d'acteurs, car il s'agit d'une économie

criminelle où les barrières à l'entrée sont moindres et qui est imbriquée dans l'économie plus large de la contrebande. Des membres de groupes armés et des personnes associées au processus de paix participent au trafic de résine de cannabis, ce qui entraîne une concurrence entre acteurs rivaux.

Le Mali sert principalement de pays de transit pour les drogues de synthèse, en particulier le Tramadol et, dans une moindre mesure, la méthamphétamine. Ces drogues proviennent généralement du Nigéria et sont destinées aux marchés étrangers, bien que la consommation intérieure connaisse une croissance rapide au Mali. Le Mali sert également de pays de transit pour les drogues de synthèse sud-américaines destinées à l'Europe. Les pilules et autres produits pouvant être utilisés comme drogues de synthèse empruntent souvent des itinéraires à détours car ils sont faciles à transporter et beaucoup d'entre eux sont des substances licites qui font l'objet d'un faible contrôle.

CRIMINALITÉ CYBERDÉPENDANTE

Ces dernières années, le Mali a connu une augmentation de la criminalité cyberdépendante, avec plusieurs types de cybercrimes, tels que les ransomware et les virus, qui ont entraîné des fuites de données affectant le secteur privé et les autorités publiques.

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

La criminalité financière, sous la forme de corruption, de détournement de fonds et d'utilisation abusive de fonds, est monnaie courante, en particulier parmi les fonctionnaires qui occupent des postes importants sans avoir à en subir les conséquences. Le Mali reste également confronté à des niveaux élevés d'activité des groupes extrémistes violents, qui sont financés par diverses formes de criminalité financière.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Les intérêts criminels au Mali ont pénétré les structures et les institutions de l'État, entraînant une corruption endémique, un détournement des ressources et une implication dans les affaires politiques et économiques qui facilitent la criminalité organisée transnationale. La corruption et le détournement des ressources de l'État à haut niveau ont touché de nombreuses administrations publiques, de hauts fonctionnaires ayant été impliqués dans des affaires de fraude et de falsification. Les forces de sécurité sanctionnées par l'État, notamment la police, les douanes et les gardes forestiers, se livrent fréquemment à de petites extorsions, qui visent notamment les activités de transport transfrontalier. Le versement de pots-de-vin est devenu monnaie courante pour accéder aux services publics, obtenir des nominations et des certificats dans le

secteur public. En outre, des trafiquants influents se sont transformés en entrepreneurs politiques, exerçant une influence considérable lors des campagnes électorales dans le nord du Mali.

Parallèlement, des réseaux criminels plus petits ont connu une expansion et une diversification notables dans le pays, participant à des activités telles que le trafic d'armes, le vol de bétail, les enlèvements contre rançon, le trafic d'êtres humains et la traite des personnes, et le trafic de cocaïne. Ces entreprises criminelles sont devenues des sources de revenus lucratives pour les groupes armés opérant dans la région. Exploitant des liens commerciaux historiques, ces réseaux collaborent avec divers individus et groupes dans le cadre d'opérations criminelles. Dans les régions septentrionales du Mali, les réseaux de trafic se recoupent souvent avec le trafic de drogue et les factions politico-militaires. Si des alliances peuvent se former entre les groupes armés et les réseaux de trafic, les intérêts divergents au sein des économies criminelles sont souvent à l'origine de tensions et de conflits.

Les groupes armés non étatiques au Mali, en particulier ceux qui sont affiliés à des groupes extrémistes violents, présentent des caractéristiques qui rappellent les organisations de type mafieuses. Ces groupes tirent leur financement principalement d'activités illicites telles que les enlèvements contre rançon, le vol de bétail et l'exploitation illicite de l'or, et indirectement de la taxation des marchandises de contrebande, des rackets de protection et de l'extorsion. Ils possèdent des structures de direction identifiables, une organisation hiérarchique, des identités nommées et une influence territoriale.

Les acteurs étrangers ont joué un rôle clé dans les activités criminelles qui se déroulent au Mali. Au début des années 2000, des stupéfiants en provenance d'Amérique du Sud ont été introduits dans les réseaux de trafic existants dans le pays, qui étaient principalement contrôlés par des hommes d'affaires arabes et des contrebandiers touareg. Ces réseaux se sont d'abord concentrés sur le trafic de marchandises en provenance des pays voisins, tels que la Libye, l'Algérie et la Mauritanie. Si les ressortissants étrangers, y compris des Nigériens et des Guinéens, participent à des économies criminelles spécifiques dans les centres urbains, ils n'exercent pas un contrôle total sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. La mesure dans laquelle les acteurs étrangers des pays du Sahel tels que le Niger, le Tchad et le Soudan opèrent de manière indépendante ou au sein de réseaux contrôlés par des Maliens n'est pas claire. De plus, dans le secteur privé, certaines entreprises au Mali ont été impliquées dans des opérations frauduleuses à grande échelle liées aux licences d'importation.

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

La crise politique au Mali a été déclenchée par deux coups d'État orchestrés par des officiers militaires de rang intermédiaire en 2020 et 2021. Les nouveaux dirigeants ont adopté une position ferme contre la criminalité et la corruption, ce qui s'est traduit par des arrestations très médiatisées d'anciens dirigeants politiques accusés de détournement de fonds. Les dirigeants militaires actuels du Mali dérivent vers l'autoritarisme, ce qui a eu pour effet de réduire l'espace de la société civile, et donc de diminuer la responsabilité et la transparence. La corruption et la criminalité organisée, y compris la traite des personnes, le trafic de drogue et les enlèvements, sont étroitement liés au Mali. La corruption et le détournement des ressources de l'État à haut niveau ont persisté sous les administrations gouvernementales successives, entravant les progrès dans les efforts de lutte contre la corruption.

Le pays est également confronté à des violences intercommunautaires résultant de l'expansion des groupes extrémistes violents, en particulier dans le centre du Mali. Les disputes concernant les ressources foncières se sont intensifiées en raison de la croissance démographique et de politiques de développement qui ne tiennent pas compte des conflits, ce qui a entraîné une augmentation de la violence, en particulier dans un contexte de polarisation ethnique et de disponibilité généralisée des armes. Le Mali est confronté à des défis en matière de gouvernance foncière, car il peine à concilier des lois et des règlements coutumiers contradictoires.

Le Mali a ratifié de nombreux traités et conventions internationaux relatifs à la criminalité organisée et à la corruption, démontrant ainsi son engagement formel à lutter contre ces problèmes. Cependant, les relations internationales du pays se détériorent en raison du virage autoritaire et de l'approche conflictuelle des autorités de transition dirigées par des militaires. En conséquence, de nombreux efforts de coopération internationale, y compris ceux visant la criminalité organisée, ont été interrompus. Le cadre juridique au Mali concernant la criminalité organisée est limité, car la législation du pays ne reconnaît pas spécifiquement la criminalité organisée comme une infraction distincte. Le code pénal traite plutôt d'infractions telles que la participation à une association de malfaiteurs ou à un groupe terroriste. La criminalisation des délits de corruption et de blanchiment d'argent est couverte par diverses lois, mais il existe un écart considérable entre les dispositions légales et leur mise en œuvre effective.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Le système judiciaire malien est confronté à des obstacles importants, notamment le sous-financement chronique, la corruption et l'insécurité. Les niveaux élevés d'impunité et l'accès restreint à la justice contribuent à l'enracinement de la criminalité organisée dans le pays et entravent le rétablissement de l'État de droit. Malgré l'existence d'organes de contrôle et de rapports de qualité, les personnes impliquées dans des activités illicites sont rarement poursuivies en raison du manque de ressources et de la faiblesse de la volonté politique. Les procédures judiciaires sont particulièrement difficiles lorsqu'il s'agit de criminalité organisée, et la corruption est omniprésente dans le système judiciaire, à la fois en termes de corruption bureaucratique et d'indépendance judiciaire insuffisante. Le système judiciaire malien est marqué par la négligence et la mauvaise gestion, de nombreux membres du personnel judiciaire ayant abandonné leur poste en raison de l'insécurité, principalement dans les régions du nord et du centre. Il en résulte une détention préventive prolongée pour de nombreux détenus, les tribunaux ayant du mal à traiter les affaires de manière efficace. Les institutions de justice coutumière sont souvent préférées par les Maliens pour les litiges civils, mais elles n'ont pas la capacité de faire appliquer les décisions, et les forces de l'ordre ne les soutiennent pas systématiquement. En ce qui concerne le système pénitentiaire du pays, les prisons sont surpeuplées, avec des installations sanitaires et des soins médicaux inadéquats. Des cas de violence entre détenus ont également été observés ces dernières années.

Au Mali, les forces de l'ordre sont confrontées à la corruption, à des ressources inadéquates et à une formation limitée. La police locale et les gendarmes ont été accusés de complicité et de soutenir le travail forcé et la traite à des fins d'exploitation sexuelle, tandis que les groupes armés alliés à Al-Qaïda et à l'État islamique continuent d'organiser des attaques contre les forces de sécurité dans le nord et le centre du Mali, et que les régions du sud sont de plus en plus touchées par l'insécurité. L'insuffisance des infrastructures et des effectifs entrave encore davantage les services de sécurité, en particulier dans le nord, et les postes de contrôle sont entachés par des allégations de pots-de-vin et d'extorsion. Les services de la police judiciaire ont été critiqués pour leur faible qualité et leurs abus de pouvoir, ce qui renforce les inquiétudes quant à l'efficacité des forces de l'ordre. L'impunité au sein des forces armées est un problème grave, les allégations de violations des droits de l'homme érodant la confiance et perpétuant la violence.

L'intégrité territoriale du Mali est gravement compromise par une insurrection en cours, la présence de divers groupes armés non étatiques et l'instabilité politique. Le gouvernement de transition a un contrôle limité de la capitale et de quelques grandes villes du sud, mais la souveraineté de l'État est compromise dans les zones rurales, la majorité de la région centrale et la quasi-totalité du nord en dehors des capitales régionales. Ces zones sont administrées par des acteurs non étatiques, ce qui érode l'intégrité territoriale et la souveraineté du Mali. La porosité des frontières du Mali contribue à l'instabilité et favorise la criminalité transnationale organisée, permettant au commerce illicite et au trafic de prospérer en empruntant des itinéraires informels. Le pays a été reconnu comme un important point de transit pour le commerce de cocaïne vers l'Europe et le Moyen-Orient, en particulier le long des frontières avec l'Algérie et le Niger. Le contrôle des vastes frontières du Mali, qu'il partage avec sept pays voisins, est délicat.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Mali rencontre d'importantes difficultés dans la lutte contre le blanchiment d'argent en raison de la prévalence de diverses activités illicites, notamment le trafic de marchandises, d'êtres humains, d'armes légères et de stupéfiants. L'économie du pays, basée sur l'argent liquide, complique également les efforts de traçage des transactions financières illégales. On craint que des acteurs sanctionnés ne tentent de blanchir de l'or et de l'argent par l'intermédiaire de réseaux criminels, notamment pour accéder aux marchés occidentaux et contourner les sanctions à l'encontre des entreprises russes.

L'environnement réglementaire économique du Mali est considéré comme faible. Le trafic joue un rôle considérable dans la structure sociale et économique du pays, le commerce illicite de marchandises étant profondément ancré. Cela inclut le trafic de carburant, de denrées alimentaires subventionnées, de cigarettes et d'autres articles qui, selon les estimations, constituent une grande partie des biens disponibles dans certaines régions. L'amélioration du système réglementaire, en particulier sur le marché de l'or, pourrait être très bénéfique pour les recettes de l'État et sa richesse économique globale. Les profits illicites, y compris ceux du trafic de drogue, sont souvent réinvestis et blanchis par le biais de transactions foncières et des marchés immobiliers urbains, ce qui entraîne des bulles spéculatives et des effets de distorsion sur l'économie légitime. Le fait que l'économie malienne repose sur l'argent liquide complique encore les efforts pour détecter et suivre les activités financières illicites ou les revenus des entreprises criminelles. Le retard de la transition politique au Mali a entraîné des sanctions imposées par la CEDEAO de janvier à début juillet 2022, notamment la fermeture des frontières, la suspension des transactions commerciales et financières (à l'exception des biens de

première nécessité) et le gel des avoirs dans les banques centrales de la CEDEAO. Ces sanctions, couplées à la situation économique mondiale liée au conflit ukrainien, ont déjà eu un impact, avec le défaut de paiement d'intérêts et de capital considérables par le Mali et l'augmentation des taux d'inflation.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Bien que le gouvernement collabore avec les ONG, les organisations internationales et les ministères pour orienter les victimes de la traite vers les services d'assistance, le soutien reste insuffisant. La plupart des services sont fournis par des ONG financées par des donateurs privés et internationaux, mais il n'existe pas de procédures d'identification standardisées ni de mécanismes d'orientation formels. La majorité des victimes identifiées ont été orientées vers des ONG pour être prises en charge, mais la coordination avec les entités gouvernementales aurait été médiocre. Les services fournis aux victimes, notamment l'hébergement, la nourriture, l'accompagnement, la formation professionnelle, le rapatriement et l'aide à la réintégration, varient en fonction du lieu, le soutien disponible en dehors de la capitale étant limité. Il est à noter que le gouvernement n'a pas indiqué avoir identifié des victimes de l'esclavage héréditaire. En outre, le Mali ne dispose pas d'un programme de protection des témoins.

Les mesures de prévention prises par le gouvernement se limitent à des programmes de formation et de sensibilisation. Le gouvernement s'appuie sur la coopération internationale pour mener à bien ces activités de prévention. Malgré cela, les efforts de prévention au Mali sont confrontés à des défis en matière de coordination, d'application et de capacité et qui nécessitent attention et amélioration.

Les organisations de la société civile au Mali jouent un rôle important dans le paysage politique du pays. Malgré la situation sécuritaire difficile dans le centre et le nord du Mali, les organisations de la société civile représentent divers groupes d'intérêt et ont contribué à la consultation sur les stratégies et les politiques de sécurité, collaborant avec les acteurs du secteur de la sécurité pour améliorer le bien-être de la société, et s'engageant activement dans les affaires publiques. La société civile est généralement considérée comme plus crédible et plus sensible aux besoins du public que les partis politiques. Toutefois, l'insécurité croissante a entravé le fonctionnement des réseaux et des organisations de la société civile. La liberté de la presse au Mali a connu de sérieux revers sous le leadership militaire, le pays se classant en bas de l'échelle dans les évaluations mondiales. Le paysage médiatique est confronté à des défis tels que l'autocensure, la pression exercée sur les journalistes menant des enquêtes conduisant à des violences, des violations des droits de l'homme et des prises d'otages. Bien que la couverture médiatique de la criminalité organisée ait augmenté, les contraintes en matière de ressources et les capacités d'enquête limitées empêchent la réalisation

de reportages exhaustifs. Les autorités continuent de harceler les médias pour leur couverture des questions de sécurité, et toute critique de l'armée peut entraîner des arrestations pour atteinte au moral des troupes.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.